

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 22 mars 2017.

**Début de séance du conseil municipal à 18h30 le quorum étant atteint, le conseil délibère valablement.**

- Secrétaire de séance : Laurent Dugué
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Lætitia Drinkwater, Stéphane Cahorel, Elisabeth Nouard, Cécile Mérienne,
- Pouvoirs : Stéphane Cahorel à James Vergnaud, Cécile Mérienne à Yvon Primault,
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

## **Délibération du conseil municipal :**

- Par 15 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Concernant le projet de construction d'une « Salle polyvalente » à Garat. Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal confirme son accord sur le projet présenté. Il donne son accord à Monsieur le Maire pour l'établissement de toutes demandes de subventions. Il adopte le plan de financement. Il autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne marche de ce dossier.

Plan de financement :

Montant total HT : 1 275 160 € HT

Autofinancement par emprunt : 500 000 €

Autofinancement sur fonds propres : 300 000 €

## **Informations et points divers :**

- Informations.
  - néant
- Agenda.
  - néant

**Fin de séance du conseil municipal à 19h00.** Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,  
Signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,  
Signé : Laurent Dugué

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LD', written over a horizontal line.